

ADOPTION DE LA CHARTE DE L'OKANAGAN PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA CHARTE DE L'OKANAGAN

La charte de l'Okanagan est une charte internationale issue de la Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de la santé, qui s'est déroulée en 2015 en Colombie-Britannique.

Les objectifs de la Charte se déclinent en trois axes :

- Guider et inciter à l'action en fournissant un cadre qui reflète les plus récents concepts, les procédés et les principes pertinents au mouvement des universités et des institutions d'enseignement promotrices de santé, en se basant sur les avancées réalisées depuis la Charte d'Edmonton de 2005;
- Susciter le dialogue et la recherche afin d'élargir les réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux en plus de stimuler l'action sur les campus et hors-campus;
- Mobiliser une action internationale et intersectorielle pour intégrer la santé dans toutes les politiques et toutes les pratiques, favorisant ainsi le développement continu des universités et des institutions d'enseignement promotrices de santé.

Pour les institutions d'enseignement supérieur, ces objectifs se traduisent en deux appels à l'action :

1. Intégrer la santé dans tous les aspects de la culture du/des campus, dans l'ensemble de l'administration, des opérations et des fonctions académiques ;
2. Mener, dans une perspective locale et mondiale, des actions et des collaborations promotrices de santé.

CONTEXTE DE L'INITIATIVE UNE SEULE SANTÉ

Avec la multiplication des grands enjeux de la santé qui se situent à l'interface de la santé humaine, animale et environnementale, il apparaît important et urgent de mobiliser tous les secteurs du savoir pour mener des actions et des collaborations promotrices de la santé globale. Regroupant une combinaison tout à fait unique de compétences au sens large de la santé (humaine, animale, environnementale) et à plusieurs échelles d'intervention (populationnelle, territoriale et mondiale), l'UdeM représente un écosystème porteur pour la promotion et l'enrichissement d'approches interdisciplinaires et intersectorielles favorisant la santé globale.

Entre 2018 et 2021, le groupe de travail Une Seule Santé (GT3) du projet Construire l'avenir durablement (CLAD) du Laboratoire d'innovation s'est concentré sur l'intégration de cette approche dans les activités de formation et de recherche. Des expert.e.s issu.e.s de différentes facultés (médecine, médecine vétérinaire, santé publique, sciences infirmières, arts et sciences et aménagement) ont ainsi identifié des opportunités de collaboration pour la formation et la recherche interdisciplinaire et intersectorielle afin d'enrichir l'approche Une Seule Santé à l'ensemble de l'UdeM. En 2021, il a été proposé de créer une structure de gouvernance institutionnelle qui reflète la volonté de l'UdeM de favoriser la recherche et l'enseignement interdisciplinaire et intersectoriel ainsi que le transfert des connaissances dans ce domaine au bénéfice de la société de demain. Afin de donner corps à cette démarche, le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études ont convenu de mettre en place un comité de pilotage qui a eu pour mandat de proposer une structure plus formelle pour l'initiative Une Seule Santé et de proposer un projet de statuts incluant mission, vision et objectifs en consultant un maximum de parties prenantes. À la suite de ces travaux, l'initiative Une Seule Santé a été lancée officiellement en décembre 2022. Sa vision est la suivante : « Engagée dans une quête d'excellence dans la formation ainsi que dans la production et le transfert des connaissances, l'UdeM souhaite devenir un chef de file du concept Une Seule Santé au Québec, au Canada et dans le monde. Elle vise ainsi à fédérer l'ensemble de ses forces vives et à adopter des approches inclusives, systémiques et dynamiques pour repenser les réponses aux enjeux actuels et futurs de la santé qui se situent à l'interface humain-animal-environnement et qui s'expriment à plusieurs échelles locales (individuelle, communautaire, territoriale) dans un contexte mondial. »

AUTRES CONTEXTES INSTITUTIONNELS

En plus des efforts déployés en recherche, en formation et en partenariats communautaires et internationaux dans le contexte de l'initiative Une Seule Santé, plusieurs autres actions sont réalisées pour intégrer la promotion de la santé et le développement durable dans d'autres aspects de la culture de l'UdeM. Ceci inclut non seulement les services de santé et de mieux-être destinés à la vie étudiante et aux membres du personnel, mais aussi les programmes d'activités proposés par le CEPSUM, en partenariat avec services à la vie étudiante et la FAECUM. L'UdeM s'est aussi doté de plans d'action pour l'équité, la diversité et l'inclusion ainsi que les relations avec les premiers peuples. Enfin, il y a quelques années, l'UdeM a fait du développement durable l'une de ses valeurs phares et la plus récente planification stratégique concrétise cet engagement envers les générations à venir. En plus d'intégrer le développement durable aux activités d'enseignement et de recherche, l'UdeM applique aussi les principes qui en découlent à la gestion quotidienne de ses campus et à leur développement.

ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

À l'Université de Montréal, nous reconnaissons que la promotion de la santé au sens large, intégrant la santé des humains, des animaux et des écosystèmes, est essentielle au succès de nos activités d'enseignement et de recherche, de notre engagement communautaire et international, de nos opérations et, de façon plus globale, de l'ensemble de nos actions en lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU. En adoptant la Charte de l'Okanagan, une Charte internationale pour les universités et collèges promoteurs de la santé, l'Université de Montréal prend les engagements suivants :

- Promouvoir l'adoption d'approches interdisciplinaires et intersectorielles comme Une Seule Santé dans ses activités de recherche et de formation pour mieux prévenir et mieux agir face aux enjeux actuels et futurs de la santé qui se situent à l'interface humain-animal-environnement ;
- Stimuler et soutenir l'engagement communautaire et international favorisant, dans une perspective d'équité, d'entraide, d'ouverture et de justice sociale, la santé des humains, des animaux et des écosystèmes s'exprimant à plusieurs échelles locales (individuelle, communautaire, territoriale) dans un contexte mondial ;
- Soutenir un climat favorisant la santé et le mieux-être des populations qui fréquentent nos milieux universitaires en misant sur la pluralité des profils, des parcours, des expériences et des points de vue dans une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion ;
- Favoriser, lors de projets d'aménagement, la création d'environnements et de milieux de vie intérieurs et extérieurs favorables à la santé, incluant la santé des écosystèmes, et au mieux-être de l'ensemble de la communauté ;
- Impulser l'adoption des arts et de la culture comme vecteurs de promotion de la santé et du mieux-être des populations ;
- Intensifier l'adoption de politiques et pratiques universitaires favorables au mieux-être et à l'adoption de saines habitudes de vie en lien avec les objectifs de développement durable ;
- Stimuler le dialogue avec les Premiers Peuples pour favoriser la santé de nos relations, faire progresser la réconciliation et encourager la co-construction des savoirs visant la promotion de la santé globale.